



# Formation sécurité piéton non accompagné

2 h

## Objectifs

- Connaître et maîtriser les risques de sécurité aéroportuaire sur l'aire de mouvement afin d'appliquer les règles et bonnes pratiques en matière de sécurité sur les aéroports de Paris.

## Public - pédagogie

### Public / Pré requis :

Toute personne devant obtenir le titre de circulation aéroportuaire, travailler et se déplacer dans la Zone de Sûreté à Accès Réglementé (ZSAR) sur les aéroports.

Une bonne maîtrise du français parlé et écrit.

### Pédagogie / modalité d'évaluation :

Support de formation disponible en ligne

Un QCM d'auto évaluation est à réaliser en fin de formation, le stagiaire doit obtenir 80% de bonnes réponses. Certaines questions du test final sont éliminatoires et le stagiaire n'aura que 2 essais maximum pour réussir le test, s'il échoue au test il devra recommencer la formation.

Une attestation de formation est délivrée à la fin de la formation s'il a obtenu une note supérieure ou égale à la note minimale (16/20)

Validité : 3 ans

## Programme de formation

- Les différents acteurs, leurs rôles et la réglementation
- Se repérer sur l'aire de mouvement
- Savoir circuler à pied sur l'aire de trafic
- Circuler à pied en Zone d'Evolution Contrôlée
- Appliquer les procédures d'urgence
- La prévention des risques et les facteurs humains
- Le Système de Gestion de la Sécurité
- Visite virtuelle ORLY : zones de vigilance renforcée
- Visite virtuelle LE BOURGET : zones de vigilance renforcée